



LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

Délib. BS-

N° 05/2025

Page 1/2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre, à 9h00, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, au pôle rivière, dans les locaux du SMAH Haute Vallée de l'Aude à Limoux, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 10

Nombre de délégués présents ou représentés : 6

Date de convocation : 1 er septembre 2025

TITULAIRES PRESENTS :

Messieurs	MÉNASSI Eric	Président du SMMAR
	HERNANDEZ André	Président du Syndicat de Bassin Versant Orbieu-Jourres
	BELART Xavier	Président du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude
	DEMANGEOT François	Président du SIAH Fresquel
	DEDIES Daniel	Vice-Président du SMMAR- CD11
	BARDIES Pierre	Président du SMAH Haute Vallée de l'Aude

M. Daniel DEDIES été nommé secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du Bureau Syndical du 10 juillet 2025

Vu le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 10 juillet 2025, transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarques.

Le procès-verbal est mis à l'approbation de l'Assemblée.

Délib. BS

N° 05/2025

Page 2/2

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 10 juillet 2025 (joint en annexe).

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Eric MENASSI
Président du SMMAR

Le Président,

• Certifie le caractère exécutoire de cet acte,

Envoyé en préfecture le 16/09/2025

Reçu en préfecture le 16/09/2025

Publié le 17/09/2025

SLow

- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir au sein de l'administration dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.terc.asso.fr ID : 011-251101549-20250911-BS_DELIB5_2025-DE